

Bellot réduit le bruit des avions pour des Bruxellois et Flamands

17 mai 2018 04:15



©BELGA

Le ministre Bellot propose de fixer la norme de vent à 7 nœuds à dépasser pour changer l'usage des pistes à Brussels Airport. Se faisant, il soulage tant des communes bruxelloises que flamandes et wallonnes. Mais la mesure ne fait pas l'unanimité.

Après quelques mois d'apparente inactivité dans la résolution du dossier, **ça bouche sur le front du bruit des avions**. Selon nos informations, le ministre François Bellot (MR) vient de poser sur la table des réunions en intercabinets ses propositions concernant la clarification des normes de vent. ça fait plus d'un an que les parties concernées attendent cette avancée.

""C'est un vrai geste politique agressif à l'égard de Bruxelles et de la Flandre.""

Partager sur

Un observateur

Concrètement, le ministre de la Mobilité veut mettre fin à un certain arbitraire dans l'utilisation des pistes à Brussels Airport. Il propose donc de fixer à 7 nœuds effectifs la norme de vent au-delà de laquelle on basculera les mouvements d'atterrissages et de décollages des pistes parallèles 25 (R et L) vers les mêmes infrastructures, mais dans le sens inverse

(07R et 07L). **Le basculement renvoie les atterrissages sur la piste diagonale 01 et les décollages sur les 07.**

Actuellement, on change le sens des mouvements quand les normes sont comprises entre 5 et 7 nœuds. La proposition de François Bellot est loin de faire l'unanimité. "*C'est un vrai geste politique agressif à l'égard de Bruxelles et de la Flandre*", commente un observateur. La situation est loin d'être aussi tranchée.

Sécurité renforcée

""La proposition du ministre Bellot stabiliserait l'usage préférentiel des pistes 25.""

Partager sur

Source proche du dossier

En fixant avec autant de précision la norme de vent de basculement, le ministre Bellot revient à la situation qui prévalait avant 2003, c'est-à-dire avant le plan Anciaux. "*Si la proposition du ministre Bellot est acceptée, elle stabiliserait l'utilisation préférentielle des pistes 25 (on passerait de 75% à près de 87%), ce qui est une meilleure garantie pour la sécurité aussi. Elle empêcherait aussi Belgocontrol (organisme de contrôle de l'espace aérien belge, NDLR) d'anticiper les changements de pistes et l'obligerait à travailler avec une météo réelle plutôt que des prévisions*", commente une source proche du dossier.

D'autres observateurs rappellent que la clarification des normes pourrait contribuer à augmenter la capacité horaire de Brussels Airport. Ce dernier passerait ainsi de 74 à 80 mouvements par heure.

La proposition du ministre libéral, si elle passe la rampe du conseil des ministres, entraînera **une diminution des décollages sur les pistes 07 et des atterrissages en 01**. D'après l'administration fédérale, les nouvelles instructions vont augmenter de quelque 2.000 vols par an, les décollages sur le Noordrand (Grimbergen, Meise, Vilvorde, Wemmel, etc.), mais également sur la route du canal qui traverse Bruxelles (364 vols en plus par an). Au niveau des atterrissages, ce sont 4.325 vols en plus sur Bruxelles et le Noordrand qui sont potentiellement possibles.

Il y a des gagnants dans la nouvelle configuration du ministre Bellot. L'Oostrand (Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Crainhem, Wezembeek-Oppem, etc.) bénéficiera d'une réduction du bruit des avions, de même que Leuven ou encore Tervuren. Des communes du Brabant wallon vont profiter d'un certain soulagement.

Les habitants d'Ittre, de Waterloo, de La Hulpe, ou encore de Braine-l'Alleud, se verront épargnées par les vols.... Certains observateurs considèrent déjà que le projet du ministre Bellot fait la part belle aux francophones et le perçoivent comme **une démarche politique de campagne électorale.**

Mais à y voir de près, la mesure ne traîne aucun relent communautaire. Elle soulage tant des Bruxellois, des Flamands que des francophones. Mais les parties concernées attendent toujours une solution globale dans le dossier et rien ne dit qu'elle sera trouvée avant les futures élections. Contacté, le cabinet Bellot se refuse à tout commentaire précisant juste que les discussions se poursuivent.

Philippe Lawson
Martin Buxant, Journaliste

Source: L'Echo

Lire plus sur ce sujet

Brussels Airport

Survol de bruxelles

Bellot